

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 45

Artikel: Chronique agricole
Autor: Rouget, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248234>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

était chauffée d'une manière permanente on aurait besoin d'une quantité d'unités de chaleur moins considérable pour y maintenir la température au degré voulu et en outre la température aurait l'avantage d'être constante. Avec le système du chauffage continu plus de ces chambres glaciale le matin, lorsqu'il fait froid dehors, surchauffées à midi, lorsque la température extérieure s'élève, et froides de nouveau le soir, moment de la journée où une température un peu élevée est le plus appréciée.

On voit souvent faire usage de longs parcours de tuyaux de fumée dans les chambres. Nous préférerions voir l'argent que coûte cette disgracieuse ferblanterie, qu'il faut remplacer souvent, servir à augmenter la quantité de combustible où à faire l'acquisition de bons poêles. Les longs tuyaux sont désagréables à nettoyer, noircissent les plafonds, nuisent souvent au tirage et développent par moments une très forte chaleur qui est loin d'assainir les chambres.

Dans ces dernières années on a mis à la mode le chauffage des appartements au moyen d'un poêle, calorifère ou autre, placé dans le corridor. Certes le chauffage des corridors est une excellente mesure, mais faire de cette mesure un moyen de chauffage principal ou même exclusif nous paraît peu rationnel. La température du corridor doit former une transition entre la température extérieure et celle des chambres. Si on chauffe ces dernières par le corridor la température de celui-ci devra nécessairement être plus élevée et les portes devront rester ouvertes. Le plus logique serait alors d'habiter la partie la plus chaude de l'appartement, c'est-à-dire le corridor, d'y passer la soirée en famille ou avec ses visites, ce qui risquerait fort de ne pas être du goût de chacun.

Alfred RYCHNER, architecte.
Neuchâtel

Chronique agricole.

Novembre agricole

Novembre naît généralement dans la brume et beaucoup le considèrent comme le plus triste mois de l'année. Il n'a en effet rien de charmant, les arbres sont sans feuilles, les champs apparaissent dénudés, les oiseaux se sont tus et presque continuellement un acré brouillard enveloppe toutes les choses ainsi que d'un sable bleuâtre.

Pour les cultivateurs, le mois de novembre n'est pas encore celui du repos.

Il lui faut achever les labours commencés en octobre, et qui sont accomplis pour les semaines de printemps. Dans les terres argileuses les labours seront faits très profondément, cela pour faciliter l'action des gelées sur les mottes, action qui se traduit par un effritement, et par suite par un ameublissement beaucoup plus parfait du sol.

C'est un bon moment pour les défrichements. Les luzernières trop vieilles, les prairies mauvaises seront soigneusement défrichées.

Du fumier sera répandu : celui destiné à servir de couverture aux céréales semées en sol pauvre. Du fumier sera répandu aussi sur les luzernes, les sainfoins, les prés.

On continuera encore les travaux de drainage, les fossés, qui seront nettoyés avec soin de temps, en temps de façon que les eaux qui s'écoulent trouvent toujours un chemin libre.

La récolte des betteraves et des raves se termine.

Dans les pays de culture des topinambours, on en coupe les tiges qu'on fait sécher et qui serviront à la nourriture du bétail. Les tubercules resteront en terre pour être arrachés par le cultivateur au fur et à mesure qu'il en aura besoin. On agira de même pour les tiges de maïs.

On finit certaines semaines, celles par exemple de blé dans les grosses terres, argileuses, difficiles à labourer si elles n'ont pas été trempées. On n'oubliera pas qu'il faut augmenter, pour ces semaines tardives, la quantité de grain de semence.

Dans les vignes, on enlève les échalas ou pisseaux. Si on ne les sulfate pas on les assemble en tas ou plus justement en faisceaux dans un coin du vignoble. On fume les ceps, on talle les vignes anciennes.

Il est toujours prudent de sulfater les échalas, de les laisser baigner pendant quelque temps dans une dissolution de sulfate de cuivre. On les protège ainsi d'abord contre la pourriture, puis contre les larves, si maléfiques, des insectes parasites.

Les feuilles sèches seront recueillies, mises en tas et brûlées. C'est le meilleur moyen de détruire les nombreux germes qu'elle renferme.

Pour les plantations de bois, on peut en novembre, préparer le terrain. On creuse les trous qui sont destinés à renfermer les plants futurs, et dans une grande mesure en rapport avec les dimensions des racines des arbres qu'ils doivent recevoir.

Il faudra, a dit Mathieu de Domhase, séparer en trois parties la terre sortant de ces trous : d'abord les gazon qui formaient la surface, ensuite la terre végétale placée immédiatement au-dessous, et enfin la terre du fond. Au moment de la transplantation, on donne un léger coup de bêche au fond du trou afin que les racines de l'arbre reposent sur un sol meuble. On couvrira ensuite celles-ci de la terre végétale douce tirée précédemment du trou en la tassant modérément ; on placera les gazon sur cette dernière et enfin on mettra à la surface la terre tirée du fond. D'une manière générale, plus le trou sera grand et plus l'arbre prospérera. »

On fera sortir, chaque fois que le temps le permettra, les jeunes poulaillers de l'écurie.

Le bétail reste dans les étables. L'engraissement se poursuit.

Il faudra songer qu'une température élevée dans les étables favorise à la fois l'engraissement et la production du lait. On pourra mettre, si l'on en a à sa disposition, une couverture sur le dos de chacune des vaches laitières. La meilleure nourriture doit être une nourriture à la fois substantielle et aqueuse, tiède ou chaude, farineux avec tourteaux, drêches, racines mélangées avec fourrages enselés ou fourrages et paillées secs, conviennent parfaitement.

Les moutons demandent à peu près les mêmes soins que le bétail.

Les volailles à la basse-cour doivent occuper un poulailler, qu'on fera en sorte de garantir contre les brusques variations de température.

Au potager, les travaux diminuent. Pourtant on repiquera soit sous cloches, soit sous châssis, les dernières semaines qu'on a pu faire en octobre. On butera les artichauts ; on les protégera contre les gelées à craindre quand il le faudra, par des couvertures. On ne les couvrira pas complètement. On protégera aussi par le même moyen les salades, chicorée, scarole, céleri, les choux-navets, les choux-fleurs déjà récoltés.

Quand le mauvais temps arrêtera les travaux des champs, le cultivateur devra en profiter pour battre ces récoltes de céréales.

On entreposera aussi dans les greniers, en des endroits bien secs et bien aérés, les légumes qu'on veut conserver et protéger contre la ge-

lée ou la pourriture. On les disposera de telle façon que de temps à autre on puisse leur faire une visite facile.

Les graines de semence sont recueillies avec soin, puis on les met sécher et on les place dans un endroit frais et sec.

C'est aussi une bonne époque pour les silos. On y conservera en grande quantité betteraves, carottes, navets, choux, etc. Si les terrains, dans lesquels ces silos sont creusés paraissent sablonneux, on fera bien d'augmenter et la couche de terre et la couche de paille qu'on placera au-dessus.

A la cave, l'*ouillage* se continuera comme le mois précédent. Ce sera le moment de la fabrication des vins de seconde cuvée, et aussi celui des distillations.

En novembre également se feront les vins de liqueurs et les vins de paille.

Le soir, enfin les veillées sont grandes. On saura les employer : la ménagère à des travaux d'intérieur auxquels elle n'a pu se livrer pendant l'été ; le cultivateur, lui, fera sa petite comptabilité ou plus exactement la rapportera sur les quelques livres simples qu'il aura à sa disposition.

Il se rendra compte ainsi de sa situation, de ce qu'il a fait dans l'année, des résultats qu'il a obtenus. Si élémentaire qu'elle soit, on ne doit jamais négliger sa petite comptabilité agricole.

Paul ROUGET.

LETTRE PATOISE

Dos Bouda lou douz de Novembre 1898.

I ne sais se vo me vli faire lou piaigi debottai cte pté hichtoire; main tain vos sairai tiu y seu, i seu quasi chlure qui poérai lai yére en mai blonde duemoinne, à coina d'fööennat.

La dechu, i me veu présentai tot de pai moi, poéche que nium ne l'ferait en mai piacie. I vos dirai tot coé, qui n'seu pe in chire. I ne seu qu'in pouere diaile de paysan qu'n'égüere que sai tiu latte, sai pale, è peu doue tras migattes, et in hoc. Quéque temps, i ai aïtot aivo in lapin, main clement i n'y bayo ran ai main'grie, lai tchervôte se savait aidé : i seit aiyu foéchié d'lou hotaïe en pension. I vos dirait aïtot, main è n'ape foulé que'vos lo r'dieuchin en tut tchétium, qu'en tint quelque pô pou lai Djâne di coïnat des peuttes. I en seu tot fô. main lai brichatte n'épe l'air de m'bin gobè. Enfin po yi m'traie quin'seupe tot ai fait in ran qu'veye, i'm'seu déci daie ai écrire chu les paipiés. C'a pou soli qui aimerô bin me vouëre en trockure. Crai bin qu'airé soli, lai Djâne veut aivo in oïl midias pou moi. Mitenaint qu'vos saïtes tiu i seu, vos m'orai.

Ai y aivait enne foi in véye papon que n'saiva quoi faire de son bouëbe. S'uci diai qu'ai l'ainmerait bin être tieugenî, ou bin banquié, ou bin encoù tiurié, main ai n'saiva pon lou qué tchoisi. Son père allé d'maindai, in bon avis à véye Djoset tchî Frantz : « I n'sais c'qui veu faire de mon bouëbe, Djoset, qu'en dites ? — Ai n'sais pon lou qué tchoisi de banquié, tiurié ou bin tieugenî ? — Oh bin, i vos veu bin dire. Faites-pie co-ci : Enfromâi vote Piéra tou d'pailu dain sè tchaimbrat. Botai chu sai tale, in biffsteck, in biat de banque, et peu enne bille. In quâ d'houère aipré, allai le défronmai. Se voté Piéra é maindgi le biffsteck, faites-en in tieugenî ; s'el é botai lou biat dain sai bégate, faites-en in baquîé. S'ai n'è pe toctchî ni le reutti, ni lou biat, et pe qu'au feuche ai yére lai bille, oh bin faites-en in tiurié. — Le père di Piéra, qu'en aipplaié aïtot « pté tchait », r'maichié bin lou véye Djoset, et pe s'en r'venié en l'hota. Ai fsé bin d'aidroit tot c'qu'en y aivait r'commaindai ; main tien ai l'allé défron-